

Baulne en Brie

www.baulneenbrie.fr



Photos Chopin - Lefèvre & Dumange

Montmarçon **Les Glapieds** **Malaquais** **Montbaillon**
Nogent **Fourche** **Montchevret** **Romandrie**
Grand Fontaine **Feuillet** **Petit Feuillet**

La vie et l'actualité de notre commune

Décembre 2014

SOMMAIRE

Page 3 L'Edito

Page 5 Le Conseil Municipal

Page 10 L'Association Foncière de remembrement de Baulne

Page 10 L'état civil 2014

Page 11 Le refuge fourrière de la Picoterie

Page 12 Le mur de la mémoire vivante

Page 14 Le 14 Juillet

Page 15 Les fêtes et animations

Page 16 Ainsi va la vie de notre village

Page 17 Notre village voyage

Page 18 Notre Département

Page 20 Les relevés météo 2013-2014

Page 22 Le CCAS : sorties et voyages scolaires

Page 23 Les services sur la commune

Page 24 :  Infos

Baulne Info vous invite à vous exprimer en toute liberté,
N'hésitez pas à nous envoyer vos documents pour notre prochaine édition :
mairie-baulneenbrie@wanadoo.fr ou par courrier



N'hésitez pas à enrichir ce site de vos contributions.

**Rappel : les personnes désirant recevoir les informations communales par mail
sont priées de nous communiquer leur adresse e-mail**

**Baulne Info est réalisé par Nelly Triconnet et Bruno Lahouati,
Photos Nelly Triconnet (sauf mentions contraires)**



L'édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce journal est le premier de ce nouveau mandat. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez renouvelée lors de élections municipales de mars 2014. J'ai l'honneur et énormément de satisfaction d'animer la nouvelle équipe municipale toujours guidée par l'intérêt général. La reconnaissance, la bienveillance due à notre personnel communal, aux membres du comité des fêtes et à tous les bénévoles font partie de nos valeurs qui servent nos concitoyens et le rayonnement de notre commune.

Tout ce que nous réalisons, est le fruit du travail de tous.



La restauration et l'inauguration de la Porte de la prison de la Petite Roquette illustrent cette volonté de partage avec les élèves, le corps enseignant du lycée Jules Verne, avec nos artisans et au delà les nombreux donateurs et bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce projet, financé par l'Etat, le Département, la Région et l'Europe.



Inauguration de la porte le 6 juin 2014



La connaissance est le seul bien qui s'accroît lorsqu'on le partage.

Le samedi 11 Octobre dernier, la première journée citoyenne a rassemblé une douzaine de Baulnois; merci à tous de votre participation. Cette journée, placée sous le signe de l'échange et de la découverte, nous rassemblera de nouveau une ou deux journées par an autour d'un chantier.

Je remercie madame Béatrice Larangot et monsieur Pierre Coste de leur assiduité dans le suivi des travaux connexes du remembrement. De plus, ces travaux ont permis d'améliorer la protection de notre village et du hameau le Petit Feuillet en cas de fortes précipitations.

La commune a lancé les études parcellaires et d'aménagements hydrauliques du vignoble situé sur notre commune. Les sociétés Emergence et Sofim ont été retenues pour un montant total de 21 557 € TTC subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau Seine

Normandie, complété par une prestation de service de constitution d'ASA réalisée par la chambre d'agriculture de la Marne (coût 2 940€ TTC).

Le bureau provisoire de l'ASA de Baulne, présidé par monsieur Alain Faye, a nommé des responsables de secteur qui travaillent en étroite collaboration avec les deux bureaux d'études. Je remercie les membres de ce bureau et j'émets le souhait de voir dans un délai raisonnable la réalisation de nouveaux travaux contre les ruissellements afin de mieux protéger notre village et certains hameaux.

Un grand merci à la famille Prudhomme de Montchevret qui a fait don à la commune d'un registre des délibérations de la commune de Baulne en Brie de 1793 à 1847. Madame Claude-Anne Buisson nous a offert un plan des propriétés communales du 19 siècle, merci. Un futur travail historique nous attend.

Si vous avez le plaisir de lire Baulne Info, nous le devons au travail soutenu et appliqué de madame Nelly Triconnet, qui gère aussi avec monsieur Jean Michel Champagne, notre site www.baulneenbrie.fr, sans oublier monsieur Rémy Thomas qui vous fait part régulièrement des infos communales par mail.

Un grand merci à nos amis photographes amateurs de Baulne, pour leurs clichés qui mettent en valeur notre commune, tous n'ont pu être mis en couverture, aussi certaines photos illustrent aussi ce journal et notre site internet.

Dès le mois décembre, sans se soucier des frimas de l'hiver, messieurs Jean-Pierre Béchard et Marcel Dartinet parent notre village des décorations de Noël pour le plaisir des petits et des grands.



Enfin, n'oubliez pas, pour faire face aux rigueurs de l'hiver, des bacs à sel sont à votre disposition.

Deuxième recommandation : équiper vos véhicules de pneus adaptés aux conditions hivernales.

Nous vous convions le samedi 17 Janvier aux vœux de la Municipalité à 18H à la salle Eugénie.

Que 2015 débute avec ces mots de Spinoza

Si vous voulez que la vie vous sourie, apportez-lui d'abord votre bonne humeur.

Le maire, Bruno LAHOUATI

ERRATUM : Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales, la permanence en mairie aura lieu le mercredi 31/12/2014 de 10 h à 12 h.



RESUME DU REGISTRE DES DELIBERATIONS:

Ce registre est consultable en mairie aux horaires de permanence.

Toutes les décisions et délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents, sauf mention contraire.

Séance du 28 mars 2014

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Jean-Michel Champagne, Jean Pierre Béchard, Nelly Triconnet, Marcel Dartinet, Françoise Baron, Raynald Dubus, Rémy Thomas, Romain Faye, Elodie Beaumont.

Secrétaire de séance: Elodie Beaumont.

Les membres du conseil municipal, proclamés élus à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2014 se sont réunis à la mairie en séance ordinaire publique sur convocation adressée par le maire.

Installation du conseil municipal, de l'élection du maire et des adjoints.

création de 3 postes d'adjoints.

Election du maire : M. Bruno Lahouati : 11 voix

Election des adjoints :

1^{ère} adjoint : Mme Béatrice Larangot: 11 voix

2^{ème} adjoint : M. Jean-Michel Champagne : 11 voix

3^{ème} adjoint : M. Marcel Dartinet: 11 voix

Délégation consentie par le conseil municipal au maire :

le conseil municipal décide d'autoriser pour la durée de leur mandat, Monsieur Bruno Lahouati, maire et en cas d'absence ou d'empêchement du maire,

Madame Béatrice Larangot, 1^{ère} adjointe de prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant maximum de 206 999 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Indemnités de fonction au maire et aux adjoints :

4.8 % de l'indice 1015 pour les adjoints. 17 % de l'indice 1015 pour le maire.

Désignation des délégués aux différents syndicats :

Organisme	Titulaires	Suppléants
 Communauté de communes du Canton de Condé en Brie	B. Lahouati	B. Larangot
 USEDA Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne	JM. Champagne, R. Faye.	
 USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne)	N. Triconnet, JM. Champagne.	
Syndicat du collège	B. Larangot, R. Thomas	E. Beaumont, JP Béchard
Syndicat des écoles	E. Beaumont, F. Baron	B. Larangot, R. Thomas
SMU de la Picoterie	N. Triconnet, B. Lahouati	F. Baron, JP. Béchard

Commissions communales :

Commissions communales (ouvertes aux personnes extérieures au conseil)	Membres de la commission
CCAS (Commission Communale d'Action Sociale)	B. Lahouati, M. Dartinet, N. Triconnet, B. Larangot, E. Beaumont.
Correspondant défense	M. Dartinet.
Commission d'appels d'offre	Titulaires B. Lahouati, JM. Champagne, R. Faye, N. Triconnet
Commission chemin	JP Béchard, R. Thomas, R. Faye, A. Vervial, A. Faye, P. Prud'homme, C. Juery, C. Leblond.
Commission cimetière	M. Dartinet, N. Triconnet, B. Larangot, C. Buisson, C. Dartinet, P. Benoit.
Commission communication	N. Triconnet, B. Lahouati, JM Champagne, R. Thomas, E. Beaumont.
Commission sécurité routière	R. Faye, E. Beaumont, B. Lahouati, R. Thomas, P. Cassat, C. Juery, M. Obert.
Commission des travaux	M. Dartinet, B. Lahouati, R. Dubus, N. Triconnet, JP Baron, A. Faye.
Commission des finances	tout le conseil
Salles communales :	B. Larangot, R. Dubus.
Gîte	B. Larangot, JM. Champagne.

Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal au taux maximum

Séance du 25 avril 2014

Présents : Bruno Lahouati, Jean Michel Champagne, Marcel Dartinet, Françoise Baron, Elodie Beaumont, Raynald Dubus, Nelly Triconnet, Jean Pierre Béchard.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Béatrice Larangot à Jean Michel Champagne, Rémy Thomas à Nelly Triconnet.

Secrétaire de séance: Nelly Triconnet.

Absent excusé : Romain Faye.

Vote du Compte administratif et du compte de gestion 2013.

		Dépenses	recettes
Réalizations de l'exercice 2013	Fonctionnement	183 598,18	237 011,08
	Investissement	33 270,17	19 145,29
Report des années antérieures		-	257 237,01
Restes à réaliser à reporter en 2014		22 282,00	-
Résultat cumulé 2013		239 150,35	513 393,38
Excédent global 2013			274 243,03

Délibération USEDA : éradication de 9 ballons :

Devis de 4 562,06 € HT. Participation de la commune de 2 509,13 € HT (le reste est pris par l'USEDA).

Renouvellement de la commission communale des impôts directs :

Les locations des salles sera gérée par M. Raynald Dubus en remplacement de Béatrice Larangot.

Questions diverses :

USEDA : JM Champagne : présentation des travaux prioritaires retenues par l'USEDA, les fils nus (entre Feuillet et Petit Feuillet).

USESA : Nelly Triconnet élue déléguée titulaire au comité syndical.

Syndicat scolaire de Condé : ce syndicat n'a pas anticipé la mise en place des rythmes scolaires.

Sa commission des finances propose une augmentation de 3 à 5 % pour 2014.

4CB : le nombre de délégués communautaires passe de 52 à 37.

M. Eric Mangin réélu président.

Vice-présidents : G Verdoolaege (en charge des bâtiments), B Lahouati (en charge de l'environnement), JC Bohain (en charge de la voirie) , N Diedic (en charge de l'enfance et la jeunesse), E Assier (en charge de la mutualisation), A Maricot (en charge des finances).

Séance du 9 mai 2014

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Jean-Michel Champagne, Elodie Beaumont, Jean-Pierre Béchar, Nelly Triconnet, Françoise Baron, Marcel Dartinet, Romain Faye, Rémy Thomas.

Secrétaire de séance: Nelly Triconnet.

Absent excusé : Raynald Dubus ayant donné pouvoir à Marcel Dartinet.

Vote des 4 taxes directes locales : taux inchangés.

Taxe d'Habitation : 14,19% Taxe Foncière Bâti : 8,79%
Taxe Foncière Non Bâti : 17,29% Cotisation Foncière des
Entreprises : 15,75%

Baisse des dotations : la baisse est de 4 500 € sur 45 000 €. M. Lahouati envisage de faire un recours gracieux auprès de la direction générale des finances publiques, ou pour le moins d'avoir la justification de cette baisse. Certaines autres communes équivalentes n'ont pas subi une baisse aussi importante.



Budget primitif 2014 :

Fonctionnement : Dépenses 417 241 € Recettes 508 441 €
Vote en suréquilibre de 90 000 €.
Investissement : section équilibrée à 228 240 €



Proposition d'installation d'éoliennes :

Proposition d'un développement de projet éolien sur le territoire de la commune (sur le plateau au dessus de Grand Fontaine).

M. Rémy Thomas : y a-t-il d'autres entreprises qu'Abo-wind qui propose une prestation de A à Z de l'étude à l'exploitation ? Si ce projet est fiable nous contacterons d'autres prestataires.

L'ensemble du conseil approuve la réalisation d'une étude de faisabilité en concertation avec les propriétaires des parcelles concernées et les habitants de notre commune.

Pour rappel, ce type de projet est soumis à enquête publique.

Questions diverses :

Recensement des zones humides : constitution d'une commission

Béatrice Larangot, Jean Pierre Béchard, Romain Faye, Alain Faye, Rémy Thomas, Bernard Destouches, Jean Luc Coorevits, Jacky Cabaret, Olivier Picard, Bernard Picard.

- Une identité vallée du Surmelin proposée par des communes de la Marne : développer la communication sur la vallée, par exemple avec le développement des listes de diffusion.

Projet à structurer et à définir dans un deuxième temps. Ce projet a vocation le développement touristique.

Séance du 20 juin 2014

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Jean-Michel Champagne, Elodie Beaumont, Jean-Pierre Béchard, Raynald Dubus, Marcel Dartinet et Rémy Thomas.

Secrétaire de séance: Jean-Michel Champagne.

Absents excusés : Françoise Baron, Romain Faye, Nelly Triconnet ayant donné pouvoir à Bruno Lahouati

Organisation de la journée citoyenne :

Durant cette journée, il sera proposé notamment de nettoyer les panneaux signalétiques, les rues et les lavoirs de la commune. Le repas du midi serait pris ensemble.

Questions diverses :

Qualité comptable de la commune :

Pour les années 2011 et 2012, la note de 20/20 a été attribuée pour la qualité de la tenue comptable pour la commune de Baulne en Brie par le Trésorier de Condé en Brie.

Demande pour pose de ralentisseurs :

Afin d'étudier cette demande, la date du mardi 08/07/2014 à 19h00 a été retenue pour tenir une réunion par la commission « sécurité routière ».

Maison Ismaël :

Il est décidé de mettre en vente la maison Ismaël (par agence et sur le site « Le Bon Coin ») et de demander un devis pour une éventuelle démolition.

Lavoir de Grand Fontaine :

La commune de Condé en Brie a fait don du lavoir situé à Grand Fontaine à la commune de Baulne en Brie.

Présentation étude de prestation assistance administrative en vue de la constitution d'une ASA (Association Syndicale Autorisée) :

Monsieur Didier Dépit , maire de la commune du Breuil, a présenté une prestation de service de constitution d'ASA réalisée par la chambre d'agriculture de la marne



Photo Sophie Rives

Au préalable, une autorisation a été demandée à la chambre d'agriculture de l'Aisne Nous avons obtenu l'accord de celle-ci.

Monsieur Didier Dépit pense que les viticulteurs du vignoble Baulnois seraient maintenant favorables à la constitution d'une ASA sur la commune de Baulne en Brie.

La prestation réalisée par la chambre d'agriculture de la Marne a coûté de 2 940 €)

Le Conseil Municipal répond favorablement à cette proposition tout en précisant que le coût de cette prestation pourra être répercutée sur l'ASA.

Séance du 8 septembre 2014

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Jean-Michel Champagne, Marcel Dartinet, Françoise Baron, Elodie Beaumont, Nelly Triconnet, Romain Faye, Rémy Thomas
Secrétaire de séance: Nelly Triconnet.

Absents excusés : Raynald Dubus, Jean Pierre Béchard donne pouvoir à Marcel Dartinet,
Adoption du compte rendu de la séance précédente à l'unanimité des membres présents.

Organisation de la journée citoyenne

Samedi 11 Octobre 2014 à partir de 9 heures, avec différents ateliers (petite maçonnerie, église, entretien espace vert, cadre de vie) et un repas citoyen sera offert par la municipalité.

Compte-rendu de la visite de Baulne en Brie des adhérents du Syndicat d'initiative de Montmirail et sa région.

Marcel Dartinet a accueilli un groupe de visiteurs de 26 personnes le samedi 9 Août dans notre village.

Un groupe de passionnés de vieilles voitures souhaite bénéficier d'une visite guidée de Baulne en Brie le 5 octobre prochain. M. Marcel Dartinet se propose d'accueillir ce groupe.

Questions diverses

Lecture du remerciement des restos du cœur pour la subvention allouée.

Recherche de subvention pour l'achat d'un défibrillateur.

Réflexion sur l'organisation de formation aux premiers secours auprès des citoyens qui le souhaitent.

Le Noël de la commune se déroulera le 13/12/2014 : visite de Paris illuminé, le montant des colis des anciens est fixé à 35 €.

Changement de dénomination de certaines rues : une réunion publique sera organisée le 24 octobre 2014 à 18 h 30 en mairie.



L'association Foncière de Remembrement

L'entreprise Génard (02200 Chacrise) a réalisé les travaux connexes au remembrement pour un montant de 291820,59 € TTC. (subvention départementale (109 757,87 €). Je salue le professionnalisme de cette société.



Lors de la réunion du bureau de AFR, du vendredi 17 octobre 2014, la taxe due à l'hectare pour les travaux par les propriétaires pour l'année 2015 a été fixée à 17,50 €. La taxe à l'hectare sera établie par le bureau de l'AFR chaque année. Les frais de gestion administrative perçus **exclusivement en 2015** seront de 20 € pour chaque propriétaire. (adopté à l'unanimité) La taxe à l'hectare sera modulée selon l'intérêt hydraulique suivant les bassins versants.

Bruno Lahouati, Président de l'AFR de Baulne en Brie.



Etat civil 2014

Naissance :

- Larangot Audrina le 19 mai à Château-Thierry.

Mariage :

- Dieudonné Benjamin et Ternon Marion le 21 juin.

Décès :

- Delorme Georgette (veuve de Hubert Prudhomme) le 16 janvier à Villiers- Saint-Denis.
- Barré Lucienne (veuve de Marius Patillaud) le 15 septembre à Montmirail.
- Barré Fernande (épouse de Gilbert Faye) le 25 octobre à Château-Thierry.



Le Refuge fourrière de la Picoterie

CONTACTS

Refuge de la Picoterie

ADAO

CROGIS

02400

ESSOMES SUR MARNE

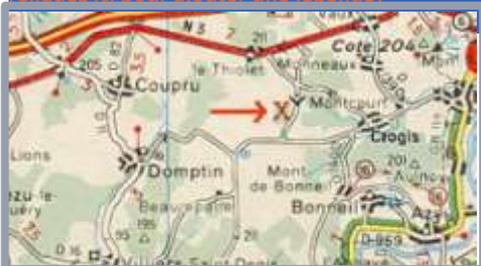
Téléphone : 03 23 70 08 33

Horaires d'accueil

14 h 00 – 17 h 30 7/7 jours



[Cliquez ici pour ajouter une légende]



La vocation du refuge

Le refuge de la Picoterie a été créé sur un terrain mis à disposition par la commune d'Essômes sur Marne. Il est la propriété du **SIVU de la Picoterie**, syndicat à vocation unique regroupant plus de 40 communes du Sud de l'Aisne.

Celui-ci poursuit l'amélioration des locaux pour le bien-être des animaux recueillis dans le refuge. Les décisions du SIVU sont prises lors des conseils syndicaux réunissant plusieurs fois par an l'ensemble des délégués désignés par chaque commune adhérente.

Le refuge de la Picoterie, géré par l'ADAO (Association de Défense des Animaux de l'Omois), accueille les chiens abandonnés ou errants recueillis sur la voie publique dans le territoire des communes adhérentes.

L'ADAO est une association loi de 1901 créée en 1991 qui a pour vocation de protéger et de porter assistance aux chiens et chats abandonnés de notre secteur. L'ADAO est affiliée à la Confédération Nationale des SPA de France.

Si vous trouvez un animal

Vérifiez s'il possède un tatouage permettant de l'identifier sur I-CAD (Identification des carnivores domestiques) :

<https://www.i-cad.fr/index.php/declarer-un-animal-trouve>

Si l'animal est porteur d'une puce d'identité, seul un vétérinaire ou le refuge sont en capacité de la lire.

Le maire ou toute personne habilitée par lui, après avoir contacté l'ADAO, devra transporter l'animal au refuge de la Picoterie.



Le refuge vous propose des chiens et des chats à l'adoption

http://www.sudaisne.com/associations/chateau%20thierry/picoterie_adao/refuge_picoterie.html



La journée nationale à la mémoire des déportés 2014

Si vous voulez participer à la construction du mur de mémoire vivante de Baulne en Brie,

nous vous invitons à déposer un texte ou un dessin sur le thème de la déportation à la mairie.

Tous les ans une dizaine de ces écrits sera imprimée sur des plaques et apposée sur le mur de la mémoire vivante, place Daniel Beaucreux, au cours de la journée nationale de la déportation.

Notre volonté : faire vivre ce lieu de commémoration dédié aux déportés du canton de Condé en Brie, inauguré en mai 2009.



La Chorale de l'Est Parisien, de Montreuil sous Bois, sous la direction de Didier Bolay,



Les élèves de l'école du Breuil (Marne) ont lu les textes déposés cette année, accompagnés par leur professeur des écoles, Bertrand BARLEMONT

Les portes drapeaux de notre canton, toujours aussi nombreux, et nous les en remercions, rendent hommage aux déportés de notre canton.



Depuis 2009, c'est avec émotion et gratitude que nous vous accueillons place Daniel Beaucreux autour de notre mur de mémoire afin d'honorer le souvenir des déportés du canton de Condé en Brie. Ayons une pensée pour monsieur Jacky BEAUCREUX, frère de Daniel; il nous a quitté le 3 mars 2014, je me souviendrai longtemps de ce sourire complice et bienveillant empreint de bonté.

Cette année la chorale de l'Est Parisien de Montreuil sous la direction de monsieur Didier BOLAY offre ces chants à toutes ces voix qui se sont tues trop tôt dans les silences de ces camps d'extermination ou les hurlements quotidiens de cette humanité barbare devenaient la normalité. La surdité de notre monde était assourdissante.



Nous devons sans cesse renouveler ce travail de mémoire afin que ces cris ne s'engloutissent dans l'oubli des maux de nos vies. « Le ventre de notre humanité est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde. » d'après Berthold Brecht.

Aujourd'hui, dans les incertitudes de notre monde la promotion de la haine de l'autre valorise ceux qui la profèrent. Nous trouverons toujours des boucs émissaires pour justifier nos ignominies.

Nous remercions les enfants du groupement scolaire du Breuil et d'Igny Comblizy accompagnés de leur professeur, monsieur Bertrand Barlemont. Ils nous feront la lecture de quelques textes déposés par les passants d'un jour.

Cette année, Monsieur Eric Assier, maire de Condé en Brie a l'honneur de porter cette cérémonie .

Puisse ce devoir de mémoire nous protéger de la barbarie de nos frères humains

Bruno Lahouati, Baulne en Brie, le 27 Avril 2014



Le 14 juillet 2014



La retraite aux flambeaux nous a mené en ce 13 juillet vers le lieu où le feu d'artifice a été tiré pour le bonheur de tous.



Les amateurs de pêche ont été nombreux à s'installer au bord du Surmelin pour la matinée. Merci à monsieur Antony Vervial pour son organisation irréprochable, et puis le bouquet, avant la cérémonie du 14 juillet.



Prochaine assemblée générale du comité des fêtes

Samedi 17 janvier 2015

à 11 H à la salle du moulin.

A l'ordre du jour :

-  Le bilan de l'année 2014
-  Le renouvellement du bureau

Nous clôturerons cette séance autour d'un verre de l'amitié.

Vous êtes tous les bienvenus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter vos idées et votre aide à l'organisation de manifestations et fêtes dans notre village.

Bonne année 2015 à tous.

Alain Guéritte, Président du Comité des Fêtes.



Les fêtes et animations 2014

Bureau 2014 du Comité des fêtes :

- Alain GUERITTE (Président),
- Rémy THOMAS (Vice-président),
- Nelly TRICONNET (Secrétaire)
- Françoise BARON (Secrétaire adjointe),
- Nadège GRISELAIN (Trésorière),
- Philippe PONCE (Trésorier adjoint).



2013 : Un Noël au cirque de Châlons

Après le goûter et la venue du Père Noël à Baulne, les petits et les grands sont allés assister au spectacle du centre national du cirque à Châlons en Champagne



2014, un Noël à Paris



Balade en bateaux-mouches et sur les champs Elysées





Ainsi va la vie de notre village

Les convives du Repas des anciens



Cette année les anciens de Baulne se sont retrouvés pour un moment de convivialité à la salle Eugénie.

Première journée citoyenne



Une quinzaine de Baulnoises et Baulnois s'est affairée ce 11 octobre 2014 au cours de la première journée citoyenne : petite maçonnerie, nettoyage de la sacristie, débroussaillage dans le cimetière. Le temps gris n'a pas entamé le moral des participants.



A midi, toute la petite troupe s'est retrouvée pour partager un verre et un bon repas. Merci à tous les citoyens qui ont répondu présents à cette première. Une autre journée citoyenne sera organisée au printemps 2015. A vos agendas !



Notre village voyage

...au Brésil

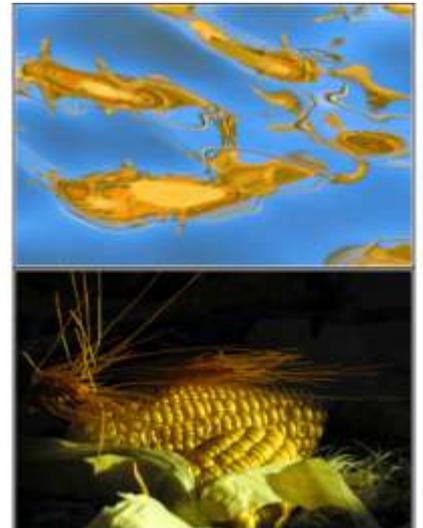


Le quatuor "Lune et Soleil" a égayé l'église Saint Barthélémy avec les couleurs du Brésil. Les guitares, la contre basse, la flûte mais aussi la voix, nous ont transporté dans ce pays où la musique traditionnelle flirte avec le jazz

Concert le 1^{er} juin 2014

...en Argentine

L'Argentine est venue jusqu'à Baulne en Brie, le temps d'une exposition qui présenta les univers très différents de deux photographes, Manu FRAN (photos de droite) et Graciela REYNA (photos de gauche) le 21 juin 2014. Les visiteurs ont pu goûter l'Argentine à travers ses vins.



...en Estonie avec l'ensemble vocal Castella



Sous la direction de Nicolas Renaux, l'ensemble vocal Castella nous a offert un voyage rempli d'émotion à travers le répertoire vocal Estonien riche et varié du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle. L'Estonie, un pays où sont nés de nombreux compositeurs de talents toujours vivants pour certains : Avro Pärt, Veljo Tormis, Ester Mägi.

Concert le 21 Septembre 2014 à l'église Saint Barthélémy

Création de la Révolution (loi du 22 décembre 1789), le département devient collectivité locale autonome, avec un organe délibérant et un exécutif élus, par la loi du 10 août 1871. Depuis la loi de décentralisation de 1982, le conseil départemental(en remplacement de la précédente appellation de conseil général à partir de mars 2015) « règle par ses délibérations les affaires du département », en particulier la création des services publics départementaux, la gestion des biens du département et son budget. Il se réunit au moins une fois par trimestre sur un ordre du jour déterminé.

Le président du conseil départemental est l'organe exécutif du département. Il est assisté d'une commission permanente au sein de laquelle sont élus les vice-présidents.

Les compétences¹

Les missions du Conseil général sont donc nombreuses et concernent tous les habitants de l'Aisne à différents moments et aspects de leur vie.



Education et jeunesse : créer les conditions favorables à l'épanouissement de chacun

- ▶ offrir aux collégiens et équipes éducatives des conditions optimales de travail
- ▶ donner à tous les élèves les mêmes chances d'accéder à l'éducation (gratuité des transports scolaires, bourses départementales...)
- ▶ préparer l'avenir : espace numérique de travail, culture au collège, collège au cinéma...

Solidarité : privilégier les solidarités sous tous leurs aspects

- ▶ donner à tous les enfants les chances de bien grandir
- ▶ répondre aux besoins et attentes des personnes âgées
- ▶ permettre à toutes les personnes en situation de handicap de vivre dignement
- ▶ accompagner et soutenir les personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale

Economie : favoriser le développement économique et touristique, encourager la création d'emplois

- ▶ soutenir une économie performante, au service de l'emploi
- ▶ promouvoir un tourisme en adéquation avec les atouts et valeurs du territoire
- ▶ encourager une production industrielle, agricole et forestière de qualité, respectueuse de l'environnement

Cadre de vie : contribuer au développement durable et équitable du territoire

- ▶ être le premier partenaire des collectivités locales
- ▶ veiller au respect de l'environnement
- ▶ équiper le territoire : routes, technologies nouvelles, équipements structurants...

Sport et culture : vecteurs de cohésion sociale, d'épanouissement personnel et d'attractivité

- ▶ encourager la pratique sportive à tous les niveaux
- ▶ ouvrir à tous l'accès à la culture dans tous ses aspects
- ▶ valoriser notre patrimoine historique, architectural et culturel



L'été du Conseil Général à Baulne - 2013

¹ <http://aisne.com/Les-competences>

Des élections cantonales aux élections départementales :

quel changement ?

Depuis la loi n 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de conseil départemental en remplacement de la précédente appellation de conseil général.

La circonscription électorale des élections départementales reste le canton. Néanmoins, la carte des cantons a été redessinée afin de l'adapter aux réalités socio-démographiques. Les nouvelles délimitations s'appuient sur les chiffres des populations légales publiées par l'Insee le 27 décembre 2013.

L'Aisne comprend désormais 21 cantons contre 42 avant 2015. Ce nouveau découpage entre en vigueur à compter du prochain renouvellement général des assemblées départementales les dimanche 22 et 29 mars 2015.

Baulne en Brie appartient au nouveau canton

d'Essômes sur Marne, qui comprend 52 communes et regroupe 28 790 habitants².

A compter de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux. Pour la première fois, ces élections permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, alors que les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié au sein de chaque conseil général. La réforme renforcera ainsi la stabilité et la clarté des majorités pour la durée du mandat.

Un nouveau mode de scrutin sera par ailleurs appliqué. L'élection des conseillers départementaux se déroulera au scrutin majoritaire et binominal à deux tours. Dans chacun des 2 054 nouveaux cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme. Il s'agit d'une étape majeure en faveur de la parité et de la représentation des femmes dans la vie politique.



Le nouveau mode de scrutin départemental permettra l'élection en mars 2015 de 98 conseils départementaux entièrement paritaires, représentant de façon équilibrée l'ensemble des territoires de chaque département.

extrait du site <http://www.vie-publique.fr/>



² , Artonges Azy-sur-Marne, Barzy-sur-Marne, Baulne-en-Brie, Bézu-le-Guéry, Bonneil, Celles-lès-Condé, La Celle-sous-Montmirail, La Chapelle-Monthodon, La Chapelle-sur-Chézy, Charly-sur-Marne, Chartèves, Chézy-sur-Marne, Condé-en-Brie, Connigis, Coupru, Courboin, Courtemont-Varennes, Crézancy, Crouettes-sur-Marne, Domptin, L'Épine-aux-Bois, Essises, Essômes-sur-Marne, Fontenelle-en-Brie, Jaulgonne, Lucy-le-Bocage, Marchais-en-Brie, Marigny-en-Orxois, Mézy-Moulins, Montfaucon, Monthurel, Montigny-lès-Condé, Montlevon, Montreuil-aux-Lions, Nogentel, Nogent-l'Artaud, Pargny-la-Dhuys, Passy-sur-Marne, Pavant, Reuilly-Sauvigny, Romeny-sur-Marne, Rozoy-Belleville, Saint-Agnan, Saint-Eugène, Saulchery, Trélou-sur-Marne, Vendières, Veully-la-Poterie, Viels-Maisons, Viffort, Villiers-Saint-Denis.



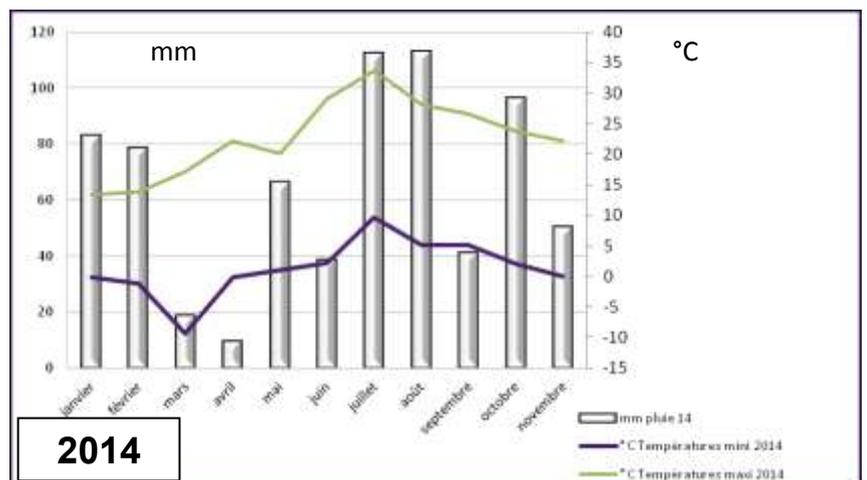
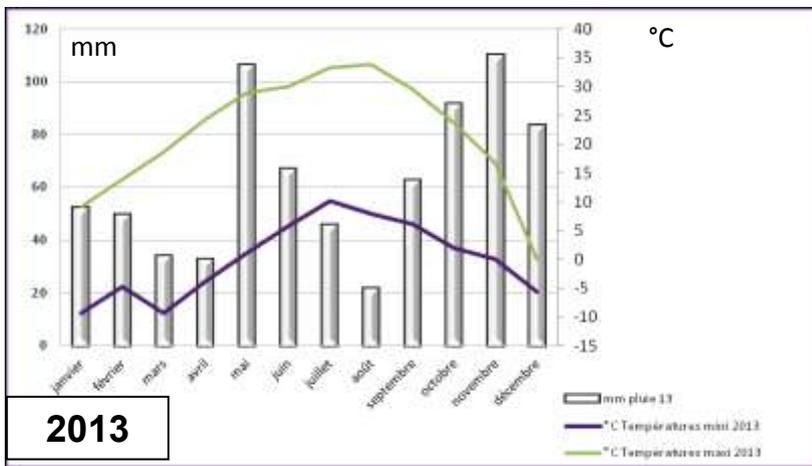
Les relevés météo 2013-2014

Précipitations

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
mm pluie 13	52,5	50	34,25	33	106,5	67	46
mm pluie 14	83	78,5	19	9,5	66,5	38,5	112,5
	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total	moyenne/mois
mm pluie 13	22	62,75	91,75	110,25	83,5	759,5	63,3
mm pluie 14	113	41,25	96,25	50,5	ND	708,5	64,4

Températures

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	
2013	-9,3	-4,7	-9,4	-3,9	1	5,8	Minimum
2014	-0,1	-1,1	-9,4	-0,2	1	2,2	Minimum
2013	9,1	13,9	18,7	24,4	28,9	30	Maximum
2014	13,4	13,8	17,2	22,2	20,1	29,1	Maximum
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
2013	10,1	7,9	6,1	2	-0,7	-5,7	Minimum
2014	9,6	5,1	5,1	2	2,3	12,9	Minimum
2013	33,2	33,9	29,6	23,8	16,7	ND	Maximum
2014	33,7	28,2	26,6	23,8	22,2	ND	Maximum





Le CCAS de Baulne en Brie

Le CCAS : sorties & voyages scolaires

Pour les enfants domiciliés sur la commune et scolarisés dans un établissement scolaire public, le CCAS peut accorder une aide pour un projet de sortie ou de voyage scolaire.

Le montant de la prise en charge est calculé à partir d'un pourcentage du coût du voyage ou de la sortie (sans condition de ressources) :

Montant du voyage à appliquer par tranche	Taux aide	montant de la tranche	Montant maxi de l'aide
de 0 à 200 €	20%	200,00 €	40,00 €
de 200 à 500 €	15%	300,00 €	45,00 €
de 500 à 1 000 €	10%	500,00 €	50,00 €
Aide maximum			135,00 €

Cette prise en charge ne pourra dépasser 80% du montant de la sortie scolaire.

Le CCAS se réserve la possibilité d'accorder une aide supplémentaire sur présentation de justificatifs. Il peut imposer une prise de contact avec une assistante sociale pour apporter un soutien approprié à la situation de la famille.

Le CCAS : demandes d'aide sociale

L'assistante sociale : un interlocuteur privilégié

L'examen des demandes d'aide sociale sera précédé d'une prise de rendez-vous et d'un entretien avec l'assistante sociale du secteur, qui saura les renseigner sur les possibilités d'aides existantes et les aider dans leurs démarches auprès des différents organismes susceptibles de leur apporter un soutien approprié à leur situation (chômage, dépendance, maladie, travail précaire, handicap, ...).

Assistante sociale : Tél : 03.23.83.85.22
Conseillère en économie sociale et familiale : Tél : 03.23.83.85.08
Permanences de 9 h 30 à 12 h (mairie)
à Condé en Brie le 3^{ème} mardi de chaque mois
à Crézancy les autres mardis

Les principaux critères d'attribution d'une aide par le CCAS de Baulne en Brie :

- ✓ le seuil de pauvreté défini par l'INSEE (822 € (50%) ou 987 € (60%) / mois pour une personne seule en 2012, dernière référence INSEE).
- ✓ Le caractère urgent ou exceptionnel de la situation du demandeur.
- ✓ Les démarches (en cours ou finalisées) auprès des autres organismes susceptibles de lui apporter une aide.

Les aides seront accordées avec avis de l'assistante sociale au vu du dossier constitué.

Les associations susceptibles...

... de donner des aides matérielles urgentes,

Maison de la solidarité
Croix Rouge Française – Secours catholique – Secours Populaire – Restos du cœur
15, avenue de la république 02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.83.21.34

... ou d'apporter une prise en charge sur le plus long terme

A.P.A.J.H. "Maison d'Éloïse"
Avenue Jaussaume Latour
02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.69.41.56

Foyer des Jeunes Travailleurs
Résidence "Le Rivage"
58 bis, avenue d'Essômes
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 9h - 18h
Tél : 03.23.83.31.66
Fax : 03.23.69.98.92
Site internet : www.accueil-et-promotion.org

A.P.E.I "Les Papillons Blancs"
14, rue Jules Maciet
02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.69.52.60

M.A.S. (maison d'accueil spécialisée pour adultes)
47 bis rue Charles Guérin
02400 CHATEAU THIERRY
Tél : 03.23.85.26.70
Fax : 03.23.85.28.11

Service Médiation sociale :
Tél : 06.71.59.13.96

Foyer de l'Espérance
18, avenue du Général de Gaulle
02400 ESSOMES SUR MARNE
Tél : 03.23.83.13.80
Fax : 03.23.69.96.83

Les organismes publics ...

L'aide à tous les habitants de la commune :


Caisse Primaire d'Assurance Maladie
15, rue des Filoires
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 7h45 - 17h sans interruption
Tél : 0820 849 021


Caisse d'Allocations Familiales
Point Services Familles Accueil
6, rue Gerbrois
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
Tél : 03.23.69.56.00
Adresse courriel : www.soissons.caf.fr


Centre de Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
1, rue Robert Lecart
02400 CHATEAU THIERRY
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Tél : 03.23.83.85.00

L'aide dédiée aux personnes âgées et dépendantes


Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
UCCSA Ferme du ru Chailly
02650 FOSSOY
tel : 0 800 225 922
ou 03 23 71 68 60


Centre Intercommunal d'Action Sociale
Unités de Vie – Aides à domicile – Soins à domicile – Portage des repas - Transport
5, rue de Chaury 02330 CONDE EN BRIE
Horaires d'accueil :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 03.23.82.08.14
Adresse courriel : cias3@4cb.fr



Les services sur la commune

Permanences de la mairie : le lundi de 9h à 11h et le jeudi de 18h à 19h
 Tel/fax 03.23.82.41.39 Courriel : mairie-baulneenbrie@wanadoo.fr
 et tous les jours sur rendez-vous (**Monsieur Bruno Lahouati** : 06.89.69.92.85)

Site web : www.baulneenbrie.fr

Où manger, où dormir à Baulne ?

Location du gîte communal (contact Gîtes de France) : 03.23.27.76.80
Responsable Madame Béatrice Larangot

5 chambres, 11 personnes 190 m² 🌾 🌾 🌾 🐕 de 390 € à 635 € la semaine,
 de 310 à 470 € le week-end

Maison rénovée, comportant 2 étages. Terrain clos privatif (1.560 m²). RDC: Salle à manger avec coin cuisine. Salon. S. d'eau. WC. 1 ch (1 lit 2 pers 140X190). 1er ét: 3 ch (2 lits 2 pers 140X190, 2 lits 1 pers 90X190, 1 lit bébé). S. d'eau. WC. Salle de détente avec jeux de société, TV. 2ème ét: 1 ch (3 lits 1 pers 90X190). Draps: 10 €/paire. Linge de toilette: 4€/pers. Forfait ménage facultatif: 60€.

Gîte de la Vallée (Jean-Michel Champagne) : 3 chambres, 6 personnes 110 m² 🌾 🌾 🌾 🐕
 de 390 € à 550 € et la semaine week-end 289 à 339 €

gite.champagne@gmail.com ☎ (+33) 06 81 39 13 68 ou (+33) 03 23 82 38 12

www.gite-champagne.net

Auberge de l'Omois : Hôtel restaurant Raynald Dubus 1 grande rue ☎ 03 23 82 08 13

7 chambres de 62 à 88 € aubergedelomois@orange.fr www.hotel-champagne.net

Location des salles communales :

Les salles communales peuvent être louées pour :

- les mariages des habitants de la commune
 - les événements familiaux ayant lieu en journée jusqu'à 20 h (baptême, anniversaire ...).
- Chèque de caution : 168 €

Salle Impératrice Eugénie : Baulnois : 150 € / Extérieur : 250 € / Réunion : 50 €

Salle du Moulin : Baulnois : 100 € / Extérieur : 180 € / Réunion : 40 €

Groupement d'achat de fioul (renseignements en mairie)

Numéros de téléphone utiles :

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Cabinet médical de Condé en Brie : 03 23 82 42 26

Condé en Brie : **Pharmacie** 03 23 82 43 75

Vétérinaire : 03.23.82.42.24

Tarifs des concessions de cimetière :

Concessions (2 m²) :
 - durée 30 ans montant 100 €
 - durée 50 ans montant 300 €

Concessions cinéraires (1 m²), durée 30 ans montant 150 €

Concessions columbarium, durée 30 ans montant 500 €.

Permanences du conciliateur de justice :

Mairie de Condé le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h45.

Règlement des conflits à l'amiable :

Contactez M René Béchard au 06 84 20 55 24 bechardrene@voila.fr (message court).

Fête des rois de nos aînés

Mercredi 28 janvier 2015 à 14 heures

A la salle communale (Foyer rural) de Condé en Brie

Après-midi récréatif avec un spectacle gratuit, à l'issue duquel sera servi un goûter.

Merci aux personnes de plus de 60 ans désirant participer

de s'inscrire à la mairie de Baulne en Brie avant le 14 janvier 2015

(possibilité de transport gratuit selon le nombre d'inscrits)

Formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Comme l'an passé la  offre la possibilité à 5 personnes âgées de plus de 17 ans (au 25/04/2015) de suivre la formation au BAFA. Celle-ci comprend :

- ✓ Un stage de base durant les vacances d'avril 2015,
- ✓ Un stage pratique de minimum 14 jours ,
- ✓ Un stage de perfectionnement dans les mois suivants.

La formation est prise en charge par la , qui propose en outre d'effectuer les stages dans l'un des 4 centres de la .

Si vous êtes intéressé, le dossier de candidature est disponible en mairie de Baulne en Brie et doit être retourné au Service animation de la  avant le **30 janvier 2015**. Chaque candidat se verra proposer un entretien afin d'évaluer ses réelles motivations.

Pour tout complément d'information : Service Animation 03.23.82.51.92 ou animation@4cb.fr